

MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

<p>AVIS D'APPEL À CANDIDATURES POUR LA CESSION D'UN PAVILLON APPARTENANT À LA COMMUNE SIS AU 90 BOULEVARD BELLERIVE</p>
--

Localisation et caractéristiques des terrains

Pavillon anciennement à usage de local associatif situé 90 boulevard Bellerive sur la parcelle cadastrée section BR n°234 d'une superficie de 1026 m².

Situation : Quartier « Bords de Seine » zone d'espace verts, de loisirs, de sports et d'accueil, à proximité immédiate de la plaine des Closeaux.

Projet : Il s'agit d'une maison de caractère à colombage, élevée sur sous-sol avec cave et comportant deux étages au-dessus du rez-de-chaussée surélevé.

D'une superficie habitable de 198 m² environ, elle a été édifiée comme suit :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, cuisine aménagée, un local technique avec chaudière, sanitaire, double-séjour avec cheminée s'ouvrant sur une terrasse.
- Au 1er étage : palier, trois pièces, un coin sanitaire.
- Au 2ème étage : trois pièces dont une avec balcon, un coin sanitaire et un dégagement menant à l'escalier extérieur de secours
- Au sous-sol semi-enterré (non pourvu d'électricité et uniquement accessible par l'extérieur) : deux pièces ainsi que deux caves.

Prix : Le pavillon est vendu au prix de 1 386 000 €

Usage/destination : Le pavillon est situé en zone ULb du PLU (zone comprenant uniquement des équipements sportifs et de loisirs, des espaces récréatifs, des établissements hôteliers et des établissements scolaires). Il est impossible de modifier la destination du Bien.

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront être envoyées sous pli cacheté ou déposées contre décharge à la Mairie de Rueil Malmaison – Direction des Affaires Foncières et du Patrimoine (1^{er} étage) – 13, boulevard Foch, 92501 RUEIL-MALMAISON Cedex, avec la mention en très gros caractère et en rouge « Candidature à l'acquisition du pavillon situé 90 boulevard Bellerive - NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE DU COURRIER »